

COMMUNE DE TRONGET**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
05/02/2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 13 février 2024 à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Elena BARANSKI, Laurent BRUN, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE, Annie WEGRZYN

Excusés : Laurent BRUN et Patricia RAYNAUD.

Pouvoirs : Patricia RAYNAUD donne pouvoir à Audrey GERAUD ; Laurent BRUN donne pouvoir à Franck VALETTE

Secrétaire de séance : Alain DETERNES

**Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Allier au titre du
dispositif de soutien aux travaux sur le bâti année 2024
N°11/2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux et les aménagements suivants sont nécessaires à réaliser au cabinet médical :

Isolation : 939,00 € HT

Changement des huisseries : 5 850,00 € HT

Remplacement radiateurs : 5 608.60 € HT

Coût prévisionnel total de l'opération : 12 397.60 € HT

Ces investissements sont susceptibles de bénéficier d'une subvention du Conseil départemental de l'Allier au titre du dispositif de soutien aux travaux sur le bâti pour l'année 2024 à hauteur de 30 %.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Coût total : 12 397.60 € HT

Département (30 %) : 3 719.28 € HT

Autofinancement : 8 678.32 € HT

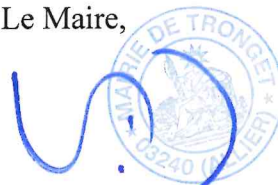
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver le projet ainsi que le plan de financement exposés ci-dessus,**
- **d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2024,**
- **de solliciter une subvention du Conseil départemental de l'Allier la plus élevée possible dans le cadre du dispositif de soutien aux travaux sur le bâti pour l'année 2024,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ladite délibération.**

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le 15 février 2024
et publié le 16 février 2024.

Pour extrait conforme
conseil municipal,
Fait à Tronget, le 14 février 2024

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT

Envoyé en préfecture le 15/02/2024
Reçu en préfecture le 15/02/2024
Publié le
ID : 003-210302923-20240213-DEL20240113_11-DE

